 **NAO 2023 : RETABLISSONS LA VERITE !**

L’affichage : La « *proposition ambitieuse* » des employeurs consiste à supprimer un acquis (le lien entre l'augmentation SMIC et l'augmentation ancienneté) contre une augmentation des minimas de groupes, pour l’année 2023, et cela très en-dessous de l’inflation. Sans aucune garantie de réévaluation de la partie ancienneté dans les années à venir.

*Pour le SNEPAT FO c’est NON !*

La « *proposition* de modernisation » consiste pour les entreprises à réaliser des économies.

Le passage automatique du groupe A au groupe B au bout d’un an est une proposition des Organisations Syndicales et non pas des EDV et du SETO. Soyons clairs, est-ce normal que des salariés soient considérés comme des débutants (groupe A) 5 à 10 ans après leur arrivée dans différentes entreprises de notre secteur d’activité ?

Pour toutes les organisations syndicales, c’est NON !

Les employeurs bizarrement n’accepteraient cette proposition qu’en contrepartie de la décorrélation de l’ancienneté (pourtant reconfirmée dans la nouvelle convention collective signée en 2022 par les 2 parties, syndicales et patronales) mais la refuse dans leur deuxième proposition d’augmentation des minimas de groupes.

*Où est la logique ?*

L’attractivité c’est le salaire ! Des augmentations salariales de misère depuis des années et soudain les entreprises du secteur se voudraient ambitieuses et généreuses ? On aimerait tant que ce soit vrai ! Hélas, 8% d’augmentation affichée mais seulement 1,39 % au-dessus du smic pour le groupe A puisque ce niveau était sous le seuil du SMIC.

*Image brouillée des EDV et du SETO. Evidemment, c’est encore NON !*

A prendre ou à laisser… des salariés en otages !

Une négociation en forme de chantage pour les EDV et le SETO qui d’emblée lors de la réunion du 5 avril, précisent, qu’aucune de nos demandes dans le cadre des NAO ne seraient retenues et qu’en cas de refus de signature sur une de leurs deux propositions il y aurait un réajustement au niveau du SMIC pour les groupes A et B seulement !

L’expression « proposition minimaliste » des organisations syndicales, n’engage que les auteurs de cette option 2… qui sont les EDV et le SETO.

Les Organisations Syndicales soulignent que le refus de la partie patronale de passage rapide à A vers B ne pousse pas à l’attractivité du métier. Le SETO et les EDV ne font que reprendre nos arguments en les retournant ! Les organisations syndicales unanimes revendiquent l’ambition d’une branche attractive, aux salaires à la hauteur des enjeux, et aux compétences reconnues et valorisées.

Contacts: Thierry DRONET P. 0686040224 Mail: dronet.thierry@wanadoo.fr

Richard TURMO : Mail : rturmo.irp.fram@gmail.com

Nelly GACE : P. 0673038368 Mail : ngace74@gmail.com

L’Intersyndicale CFE CGC, CFTC, CGT approuve ce communiqué.

  